

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 181

Artikel: Carrières féminines : la pharmacienne

Autor: A.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que nous soyons empêchées de profiter de ces avantages alors que nous comptons parmi nos membres au moins trente-cinq millions de femmes ?

Une contribution de chaque membre, si petite soit-elle, ferait du C. I. F. un Crésus capable de produire de grandes choses dans le monde par la propagande de son Evangile de la pratique internationale et nationale de la Règle d'Or dans toutes les relations de la vie.

Nos amis et nos membres souscripteurs qui ont déjà fait preuve de leur foi dans les capacités du C. I. F., voudront-ils accourir à notre aide maintenant, et s'ils ne peuvent le faire eux-mêmes, ne leur sera-t-il pas possible de nous procurer de nouveaux membres souscripteurs ? Les membres de nos Conseils Nationaux s'efforceront-ils aussi de trouver au sein de leurs Conseils des personnes qui considéreraient le travail international comme une vocation ? Il y a un merveilleux champ d'activité et d'intérêt ici pour les femmes qui — quelles que soient les circonstances où elles se meuvent — sont, pour un temps, libres des devoirs de famille, et par conséquent, à même de voyager pour visiter les différents Conseils Nationaux et aider notre cause, soit financièrement, soit par leur travail.

Que les femmes ayant des loisirs et des moyens pécuniaires, qui lisent ces lignes et se sentent disposées à nous être utiles, écrivent à la Présidente, Lady Aberdeen, Cromar, Ecosse, où à la Secrétaire correspondante, Fru Anna Backer, Villa Sana, Fredrikstad, Norvège, qui leur donneront tous les renseignements utiles.

Nous prions aussi chaque Conseil National de nommer une Commission pour examiner le côté international de son travail et la manière de le développer.

Quelques Conseils l'ont déjà fait, d'autres organisent, cette année, des semaines internationales, et le Bureau du C. I. F., est très reconnaissant de cette aide; mais nous ne saurions assez insister sur l'urgence de nouveaux appuis. Nos Conseils lointains réclament tous des visites de conférencières ou de membres du Bureau du C. I. F.; ils demandent des livres les mettant au courant de ce qui se fait et nous ne pouvons les satisfaire, faute de moyens.

Notre intention est de parler très sérieusement de ces choses à la réunion du Comité exécutif à Copenhague. En attendant, nous prions tous nos Conseils Nationaux d'étudier de quelle façon ils peuvent nous venir en aide, quelles suggestions ils ont à proposer, et particulièrement de quelle façon ils pensent pouvoir atteindre et intéresser ceux d'entre leurs membres individuels qui auraient les moyens et le désir de faire du service international.

Le Conseil International en appelle à ses jeunes et vaillants membres, à travers le monde, afin qu'ils se rallient autour de la vieille bannière pour la protection et le bien de l'humanité. Il ne saurait y avoir qu'une seule réponse à cet appel.

Carrières féminines

La pharmacienne

La femme exerçant la profession de pharmacienne n'est plus de nos jours une apparition nouvelle. Dans nombre de grandes villes, et par-ci par-là aussi à la campagne, notamment dans des lieux de villégiature, on rencontre des femmes à la tête d'une pharmacie; en outre, beaucoup d'assistantes pharmaciennes travaillent comme employées à côté de collègues masculins. Ayant la même préparation scientifique, et les mêmes travaux exactement étant exigés d'elles que de ces derniers, les assistants devraient toujours s'efforcer d'obtenir une rétribution complète, afin de ne pas faire

figure de concurrentes indésirables, mais bien plutôt être des collègues loyales aux côtés de leurs camarades de métier de l'autre sexe.

Au début, l'entrée des femmes dans la profession leur a été rendue très difficile. Plus tard, toutefois, les capacités reconnues de ces pionnières d'une part, et de l'autre la pénurie d'aides ont débarrassé leur chemin de bien des obstacles. L'Association suisse des Pharmaciens elle-même a décidé, en 1917, d'encourager les jeunes filles à entrer dans cette carrière qui, aujourd'hui encore, est à conseiller aux femmes: car, à l'inverse de ce que l'on remarque dans la plupart des autres professions universitaires, celle-ci offre des perspectives assez favorables.

Le pharmacien, et naturellement aussi la pharmacienne, procurent des remèdes et des médicaments au public. Un diplôme d'Etat est indispensable pour l'exercice indépendant de la profession, tout comme dans la carrière médicale. Contrairement aux temps passés où le pharmacien produisait toutes les préparations dans son laboratoire, aujourd'hui une bonne partie sont faites dans des fabriques de produits chimiques. C'est pourquoi la simple vente de produits pharmaceutiques a augmenté au détriment du travail réellement scientifique. Mais le pharmacien doit toujours être capable d'expérimenter ce que contiennent ces médicaments et s'ils sont purs, car il en est responsable. Il faut pour cela qu'il soit chimiste et aussi botaniste, à cause des simples. En tous cas, il a besoin, en plus de l'examen des préparations qui lui arrivent toutes faites, de savoir les faire lui-même, et surtout d'exécuter des ordonnances médicales.

Seules les femmes conscientes de leur grande responsabilité, et celles qui savent se concentrer entièrement sur un travail, sont faites pour la carrière de pharmacienne, car la plus légère erreur peut causer la mort d'un homme. Autres qualités requises: du goût et des dispositions pour l'étude des sciences naturelles, une compréhension rapide, une constitution résistante, des organes des sens normaux et des mains adroites. Il va de soi que la pharmacienne doit être digne de confiance et discrète. Une certaine disposition pour le commerce est avantageuse; en tout cas, il ne faudrait pas avoir une aversion prononcée pour la vente. Il est nécessaire d'accorder une grande importance à ce que la pharmacienne qui débute ait une santé vigoureuse. La profession est rendue très absorbante, non seulement à cause de la constante concentration, de l'obligation d'être sans cesse à son affaire, mais encore par suite de la durée du travail, qui est de 9 à 10 heures, et par le service de nuit et le service du dimanche.

La marche des études pour la pharmacienne est la suivante: après avoir pris la maturité — réelle ou classique, — il lui faudra consacrer au minimum deux semestres aux sciences naturelles, telles que la chimie, la physique, la botanique, etc., dans n'importe quelle Université suisse ou au Polytechnicum de Zurich, puis subir alors un examen de pharmacologie et de sciences naturelles. Ensuite un an et demi de pratique chez un bon pharmacien diplômé suisse, la plupart du temps sans rétribution, ou tout au plus contre un peu d'argent de poche.

Cette période de travail pratique se termine par un examen d'assistante. Trois ou quatre semestres sont ensuite employés à des études véritablement spéciales, telle que la chimie et la botanique pharmaceutique, l'étude des poisons, la bactériologie, l'hygiène, etc. Puis vient de nouveau un examen, qui est le véritable examen d'Etat du pharmacien. Cette épreuve marque la fin des études théoriques. Mais alors un nouveau stage d'un an comme assistante chez un pharmacien diplômé suisse est nécessaire avant que l'Office sanitaire suisse décerne le diplôme de pharmacien. Enfin, avec

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph. 91.06
44, rue Martheray, 44 Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant.
 Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays !!

ce diplôme, la pharmacienne, à condition qu'elle soit suisse, a le droit de diriger seule une pharmacie sur tout le territoire suisse.

Si elle préfère ne pas poursuivre ses études après l'examen d'assistante, elle pourra alors occuper un poste d'assistante dans une pharmacie, mais n'aura jamais le droit d'en diriger une, et son traitement ne dépassera guère 300 fr. par mois. Les pharmaciennes diplômées, en revanche, touchent comme employées de 400 à 450 francs par mois, avec parfois le logement gratuit. Des postes de gérantes, ou d'autres situations dans des fabriques de produits chimiques, peuvent aussi être obtenus et sont mieux payés.

Le but qui mérite le mieux les efforts de la jeune pharmacienne est naturellement celui d'avoir une pharmacie à elle. Mais il faut pour cela posséder un capital qui n'est pas insignifiant. Elles feraient mieux alors de se charger d'une pharmacie déjà existante, si il n'y a plus besoin de nouvelles pharmacies; leur nombre est tout à fait suffisant.

Que l'on ne pense pas, pourtant, que la satisfaction résultant de l'exercice d'une profession dépend de ce que l'on y gagne. Ce qui, bien plutôt, contribue à accroître la joie avec laquelle on exerce cette profession, c'est le travail indépendant, l'initiative, les connaissances techniques approfondies, la conscience, et, enfin, la confiance qu'on inspire.

A. M.

(Office suisse pour les professions féminines.)

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses s'est réuni le 2 février, à Berne. En outre des différentes affaires administratives, il a pris connaissance d'un rapport sur l'activité de l'Office suisse pour les professions féminines qui a déjà fait preuve d'un grand travail. Des enquêtes ont été faites sur les professions de jardinière, sage-femme, tapissière, employée des postes, etc.

Le travail que Mme Gourd a présenté à l'Assemblée générale de l'Alliance, à Winterthour, en octobre dernier, sur l'assurance-vieillesse, a fait l'objet d'un tirage à part du *Mouvement Féministe*. On peut se procurer cette brochure pour le prix de 0,20 cts. à l'adresse suivante: Mme Vischer-Alioth, Arlesheim. — S'il n'est pas possible à l'Alliance de participer à la Conférence sur les moyens de prévenir les causes de la guerre, dont il est question plus haut, elle enverra en tout cas une déléguée à la réunion du Comité exécutif du Conseil international des Femmes qui se tiendra à Copenhague du 20 au 28 mai 1924. Le Comité de l'Alliance a voté un don de 100 fr. au Conseil International des Femmes. — L'Alliance s'est enrichie d'une nouvelle Société: *Verband christkatholischer Frauenvereine*. — La prochaine assemblée générale de l'Alliance aura lieu en automne à Berne et coïncidera avec les 25 ans de sa fondation.

V. DE M.

Genève. — *Union des Femmes*. — Si cette année les manifestations extérieures de notre activité ont peut-être été moins nombreuses que les hivers précédents, l'Union n'en a pas moins accompli, par l'intermédiaire de son Comité et de ses Commissions, du très utile et très intéressant travail. C'est ce dont ont pu se convaincre ceux des membres qui, bravant la bise, ont assisté le 14 février à l'Assemblée générale d'hiver. Celle-ci a malheureusement débuté par l'annonce d'une mauvaise nouvelle: la démission, pour cause de surcharge de travail professionnel, de Mme Kather, qui, depuis plus de dix ans, remplissait avec un inlassable dévouement les fonctions de trésorière, sans parler d'autres besognes obscures et ennuyeuses, telles que l'expédition des convocations mensuelles, l'économat intérieur du local, etc., etc. Pour la dernière fois, Mme Kather a présenté le compte-rendu financier, qui, soldant par un léger déficit, montre combien nécessaire est le recrutement de nouveaux membres pour l'Union. Il a été fait appel pour remplacer Mme Kather à Mme Fanny Wurth, qui, comme trésorière adjointe, a déjà rendu de grands services à l'Union. Mme Gourd a ensuite parlé du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, dont l'Union a assumé la présidence depuis deux ans, puis, remplaçant Mme Mathil empêchée pour cause de maladie, a donné un aperçu à vol d'oiseau des résultats de l'enquête faite par l'Union sur les conditions du travail à domicile dans la couture, sur la base desquels une Commission spéciale espère arriver à une amélioration légale de la situation de tant de malheureuses femmes. Mme Foex-Veillon a d'autre part montré comment, grâce aux efforts, tant de l'Union

que du Comité qui en a la charge spéciale, le deuxième poste d'assistante de police a été financièrement remis sur pied, et les mesures nécessaires prises pour la réorganisation de ce travail indispensable. Enfin, Mme de Mestral-Combrement a donné des détails intéressants sur les *Lectures populaires* dont il est question plus haut. — L'Union s'occupe actuellement, sur la demande de l'Office central des apprentissages, de coordonner les conditions d'apprentissage dans la couture; elle s'intéresse également à la fondation d'une Ecole de plein air pour enfants tuberculeux, à Clairmont-sur-Sierre, en faveur de laquelle M. Ch. Nogarède a montré un film très suggestif au thé mensuel du 7 février, et elle a participé avec le Lyceum et le « Groupe des Dames de Morges » à l'organisation d'une conférence de Mme J. de la Rive sur *l'Ecole d'Horticulture pour jeunes filles la Corbière*. — Tout ce travail sérieux n'empêche pas de petites réunions agréables autour d'une tasse de thé: au début de janvier, les membres de l'Union étaient convoqués pour entendre lire une spirituelle comédie de Mme L. Hautesource, *le Forgeron du Diable*, et plus récemment, la présence à Genève de Mme T. Combe était l'occasion d'une charmante invitation à laquelle participèrent plusieurs femmes de lettres. — L'Ouvroir traverse des temps financièrement bien difficiles, si bien que dans l'impossibilité matérielle absolue de fournir du travail aux nombreuses femmes (plus de 100 actuellement) dans une situation souvent lamentable qui s'inscrivent auprès de lui, il a dû recourir à une collecte dans toute la ville, autorisée par le Conseil d'Etat. Quelques dons permettent pour le moment de vivre avec la plus stricte économie. Mais la situation reste grave. Là aussi la démission de Mme Kather comme trésorière a dû être enregistrée avec regrets, Mme H. Fatio ayant bien voulu accepter cette charge en remplacement. Quant à la bibliothèque, sa vente de vieux livres en décembre a si bien réussi que, non seulement un fonds utile pour l'achat d'ouvrages intéressants a pu être constitué, mais encore un don fait à l'Union, pour diverses améliorations souhaitées depuis longtemps dans l'aménagement intérieur.

E. Gd.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Confédération, 23 GENÈVE Cours de Rivé, 11

Repas simples à prix modérés - Coupons réduits pour abonnements

SALON - JOURNAUX

JEUX ÉDUCATIFS

de l'Institut J.-J. Rousseau

Prospectus sur demande

Rue Charles-Bonnet

GENÈVE

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif

LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.
BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT,